

## Séance du 25 juin 2015

L'an deux-mille-quinze, le trois avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame MARTIN Martine, Maire.

**Présents** : MM. LAGARDERE Régis, BRUZAT Guy, ROUET Patrice, COUSTURIAN Benoît, PASQUALI Patrick, LAURIER Patrice, LAVIGNE Robert, GANCARZ Michel, Mmes TERRAIL Elisabeth, DIANA Hélène.

**Secrétaire de séance** : Hélène DIANA

---

### Élection d'un délégué et trois suppléants pour les élections sénatoriales

Vu le décret n°2015-685 du 18 juin 2015 portant convocation des électeurs sénatoriaux pour l'élection d'un sénateur dans chacun des départements du Cantal et du Gers,

Vu la circulaire préfectorale du 02 juin 2014,

#### a- Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. BRUZAT Guy, LAVIGNE Robert, COUSTURIAN Benoît, DIANA Hélène. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### b- Élection du délégué

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué et trois suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote : 0
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- **Mme MARTIN Martine** : 11 voix.

**Mme MARTIN Martine** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

#### c- Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote : 0
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenus :

**Monsieur BRUZAT Guy: 11 voix**

**Monsieur LAGARDERE Régis : 11 voix**

**Madame DIANA Hélène : 11 voix**

Les candidats suivants ont été désignés comme suppléants :

- **Monsieur LAGARDERE Régis**, née le 22/07/1959 à MONFORT (Gers), domicilié à MONFORT (Gers), a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.
- **Monsieur BRUZAT Guy**, né le 14/12/1941 à MONTLUCON (Allier), domicilié à MONFORT (Gers), a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.
- **Mademoiselle DIANA Hélène**, né le 18/12/1976 à AUCH (Gers), domiciliée à MONFORT (Gers), a été déclarée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

La séance est levée à 22h10.